

Le mot du Maire et du Conseil Municipal

GILLES JAKIELA

Les associations bodiciennes sont en deuil. Gilles JAKIELA nous a quitté. Il fut conseiller municipal pour notre village, président du comité des fêtes et président de team Bousies. Il laissera un vide derrière lui. Sincères condoléances à sa famille.

TRAVAUX DE SECURITE

Régulièrement, nous débattons sur la sécurité routière. En effet, nous constatons au quotidien des incivilités routières, (excès de vitesse, stationnements interdits, non-respect des priorités, des passages piétons). Face à la demande et au non-respect du code de la route des conducteurs nous devons agir. Ainsi, le conseil municipal continue à aménager l'espace public.

Des feux tricolores intelligents sont installés rue des fusillés et rue de Landrecies. Vous respectez la limitation de vitesse, le feu passe au vert. Dans le cas contraire, il reste rouge.

Les trottoirs de la rue principale sont sécurisés. Le stationnement sur les trottoirs est interdit. Notre village comporte suffisamment de places de stationnement (parking de la maison médicale, parking du musée, parking place du Général De Gaulle, parking de la place Gouzon, parking place de la salle des fêtes, parking rue de la Galocherie...) L'unique problème qui subsiste est de type comportemental. Peu de personnes acceptent de marcher plus de 10 mètres pour faire ses achats. Ce comportement est surprenant et très déroutant. La marche est la base de la bonne santé.

PREPARATION HIVER

Il est conseillé de faire l'entretien de sa chaudière avant de la remettre en fonction. En effet, un bon entretien permet des économies d'énergie et limite le risque d'émission de gaz toxique.

Pensez également aux ramonages des conduits de cheminées.

Les consommables énergétiques ont très fortement augmenté en 1 an.

Restons responsables et soyons vigilants.

Surveillez votre boîte à lettres et votre messagerie : Vous y trouverez peut-être un bon énergétique.

- **L'aide** : le chèque énergie est un bon nominatif et pré-rempli qui sert à régler les factures énergétiques comme l'électricité, le gaz, l'achat de combustibles et les rénovations énergétiques. Il peut être utilisé en ligne, en l'envoyant à son fournisseur d'énergie ou en le remettant directement à un artisan.
- **Conditions** : il est attribué seulement aux ménages dont les revenus sont modestes. Sont ainsi pris en compte le revenu fiscal de référence et la composition du foyer.
- **Démarche** : si vous remplissez les conditions pour en bénéficier, **vous n'avez aucune démarche à faire**. L'Agence de services et de paiement (ASP) envoie directement le chèque énergie aux personnes éligibles grâce aux informations transmises par la DGFIP.
- **Montant de l'aide** : le montant du chèque énergie est compris **entre 48 et 277 euros**.

On dit que l'homme n'est jamais satisfait ; répondez à sa demande et il l'a changera. Proverbe partagé

Le Maire et le Conseil Municipal

MERCREDI 13 OCTOBRE

Don du sang à la salle des fêtes(Après-Midi)

SAMEDI 16 OCTOBRE

L'Harmonie reprends des couleurs. Elle vous annonce la reprise de son activité par le Concert d'Automne qui se déroulera à la salle des fêtes à 19H. Entrée gratuite. Buvette et petite restauration sur place.

SAMEDI 23 OCTOBRE

Dans le cadre Bibliothèque en fête « L'Inde ». La CCPM organise à 15h à la Salle des fêtes un **atelier «YOGA»**. Places limitées. Réservations obligatoires auprès de la CCPM au 03 27 39 82 93 (prévoir un tapis, un coussinet un plaid).

BIBLIOTHEQUE

Ouverture de la bibliothèque les semaines impaires Mardi Mercredi et Jeudi de 14h30 à 16h30.

RESTOS DU CŒUR

Inscriptions Hiver 2021-2022

Les inscriptions pour la campagne d'hiver 2021-2022 auront lieu les :

Mercredi 20 et Jeudi 21 octobre 2021 de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h

Au centre des « Restos du Cœur » Rue Lalande à LANDRECIES

Veuillez vous munir de tous les justificatifs d'identité, de ressources et de charges nécessaires à l'étude de votre demande.

PLANTONS LE DECOR

Pour obtenir la brochure détaillée des plants, des tarifs, des dates précises et conseils, contactez le Parc au 03.27.77.51.60 ou le site internet : www.plantonsledecor.fr

Il vous suffit ensuite de retourner le **bon de commande disponible en Mairie et à la maison du Parc (Grange Dimière de Maroilles)**.

La livraison a lieu à la Maison du Parc à Maroilles. Les commandes d'hiver doivent parvenir à la Maison du Parc avant le 30 octobre 2021 pour livraison le 27 novembre, celles de Printemps avant le 5 février 2022 pour une livraison le 5 mars 2022.

POISON A RATS

Disponible en Mairie en octobre, **venir avec un sachet**.

Permanences du Maire et des Adjointes en Mairie

Monsieur le Maire le 12 et 26 octobre de 17 h 00 à 17 h 30,

M. JACQUINET Thierry Commission Finances, Sécurité, flash-info, sur rendez-vous,

Mme VINCENT Nathalie Commission communication, intercommunalité, associations, sur rendez-vous,

M. LENOIR Jean-Michel Commission Jumelage, affaires sociales et espaces communaux, sur rendez-vous,

Mme BRIATTE Aurélie Commission écoles, jeunesse et culture, sur rendez-vous.

Mr DARRAS Didier Voirie Bâtiment Logements Travaux Environnement, sur rendez-vous.

Médecin de garde

En cas d'urgence faites le 03.20.33.20.33

Permanences sur Rendez-vous

- **Consultation des Nourrissons** tel. 03.59.73.16.50 local PMI
- CRAM " **CARSAT** " au 39.60
- **Assistante sociale** 03.59.73.16.50
- **Retraite complémentaire** 08.20.20.01.89
- **BUS BLEU** service public rdv au 03.59.73.18.20 ou avesnois.franceservices@lenord.fr